

COMMUNIQUÉ

Depuis le 2 mai, suite aux arrestations lors de la Manifestive du 30 avril 2005 à Lyon, quatre personnes sont actuellement détenues en préventive (Virginie, Philippe, John et Alexandre) et deux (Luis et Christian) sont placées sous contrôle judiciaire avec astreinte à rester dans leur quartier respectif. Ces mesures sont appliquées jusqu'aux procès qui auront lieu les 25 et 26 mai 2005 au nouveau Palais de Justice de Lyon. Ces personnes risquent de lourdes peines.

Une explication des faits est nécessaire, alors que, depuis la place Guichard, cette manifestation festive se déroulait dans la bonne humeur. Sur la place des Terreaux, Virginie a été interpellée arbitrairement alors qu'elle s'approchait simplement d'un attroupement qui comprenait aussi bien des manifestants que des policiers en civil sans brassards : difficile alors de ne pas confondre avec une quelconque bagarre. Nous contestons les chefs d'inculpations retenus contre elle : « Appel à l'émeute » alors qu'elle criait simplement au secours quand les policiers l'ont attrapée et frappée à coups de pieds; « Violence volontaire sur représentant de l'ordre », « Tentative de vol de l'arme d'un policier » alors qu'elle a très vite été plaquée à terre par trois agents de fort gabarit, « Rébellion, résistance à l'arrestation » alors qu'elle a été traînée, menottée puis électrocutée avec un « taser ».

Les cinq autres personnes ont été interpellées séparément après la fin de la manifestive par des CRS. Luis a été repéré alors qu'il était resté sur place pour demander aux quelques personnes encore présentes de se retirer. Christian, un riverain a justement été arrêté à cet endroit alors qu'il sortait de chez lui. Les CRS ont ensuite quadrillé le quartier Saint-Jean où Philippe, Alexandre, Luis et John ont été interpellés sur simple soupçon. Tous sont accusés de « jet de bouteille » après qu'une poubelle remplie de verre ait été renversée sur la place Saint-Paul au cours d'une des charges des CRS.

De fait, nous demandons l'exploitation des bandes de vidéosurveillance publique des caméras situées place des Terreaux et dans le quartier du Vieux-Lyon car de nombreux témoignages contestent absolument la version donnée par la police.

Il est inacceptable que des personnes innocentes soient incarcérées pour avoir uniquement participé à une manifestation, festive de surcroît, ou pour s'être simplement trouvées sur le passage des forces de l'ordre. Il est inacceptable que les chefs d'inculpation aient pour seule origine l'intervention policière. La gravité de ces chefs d'inculpation n'a pour but que de couvrir des provocations policières et de criminaliser des manifestants. C'est une grave atteinte à la liberté individuelle et au droit de manifester. Il est également scandaleux que des policiers se servent de leur statut pour commettre des violences sur des personnes. Ces pratiques ont encore été dénoncées récemment dans les rapports d'Amnesty International et de la Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité.

Nous exigeons :

La remise en liberté des quatre personnes actuellement emprisonnées.

L'arrêt de toutes les poursuites judiciaires contre les six personnes inculpées.

La réparation des préjudices causés par des détentions préventives injustifiables.

Une enquête sur toutes les brutalités commises, et les comportements des policiers.

Et d'une manière générale, l'arrêt de la criminalisation du mouvement social.

En soutien à ces personnes, nous appelons à un rassemblement public : place des Terreaux, Mercredi 18 Mai à 18H30.

En vue des procès des 25 et 26 Mai, nous invitons les journalistes à une conférence de presse le lundi 23 Mai à 11h au local de la L.D.H., 5 place Bellecour, Lyon 2°.

Le COMITE DE SOUTIEN AUX INCULPÉ-E-S DU 30 AVRIL, soutenu d'ores et déjà par : CIRDEL: *Centre d'Initiatives et de Réflexion pour la Défense des Libertés* (Ligue des Droits de l'Homme, Ras L'Front, LCR 69, Témoins...), UD CNT 69, OCL Lyon, La Gryphe, Collectif des Résistances de Lyon....

Contact: collectifdesoutien30avril@no-log.org téléphone: 04 37 58 09 34